

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

Bulletin : SOS-ENVIRONNEMENT

N°22 du Vendredi 3 juin 2005

Message du Directeur exécutif du PNUE, Monsieur Klaus Toepfer, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, 5 juin 2005

Dignité humaine et progrès social

Il y a soixante ans, à San Francisco, les membres fondateurs des Nations Unies affirmaient leur détermination de préserver les générations futures du fléau de la guerre et de promouvoir la dignité de la personne humaine ainsi que le progrès social. Si, en tant que communauté mondiale, nous voulons tenir ces engagements, nous devons nous attaquer au problème de l'urbanisation rapide du monde. Trop de villes actuelles sont un terrain de prédilection pour la pollution, la pauvreté, la maladie et le désespoir, alors que ce n'est en aucune façon une fatalité. Avec un urbanisme rigoureux, nos villes peuvent être le fer de lance du développement durable. C'est notre message pour la Journée mondiale de l'environnement 2005. Des villes vertes, un plan pour la planète ! est à la fois un avertissement et une profession de foi en notre capacité de tirer parti de l'expansion des centres urbains au profit de tous.

De tous côtés, les villes réclament des réponses. Dans le monde en développement, où la croissance de la population urbaine est la plus forte, plus d'un milliard de personnes sont condamnées à la pauvreté et à la maladie parce qu'elles n'ont pas accès à l'eau potable, aux plus élémentaires services d'assainissement et à un logement correct, choses considérées dans le monde développé comme allant de soi. Soulager la misère des populations les plus pauvres de la Terre portera des fruits à double titre : en permettant à ces populations de faire un premier pas vers une vie meilleure et en participant à la protection de l'environnement dont nous sommes tous tributaires.

Améliorer l'assainissement dans les bidonvilles permettra de protéger les réserves d'eau douce et la mer dans laquelle se jettent tous les fleuves. Cela permettra aussi de sauver la vie à la plupart des 6 000 enfants qui meurent chaque jour de maladies que l'on peut prévenir et qui sont aggravées par le manque d'eau salubre et d'hygiène. Remplacer les feux de bois par des sources d'énergie plus durables aidera non seulement à préserver les forêts, mais aussi à réduire la pollution de l'air. Les maladies respiratoires sont responsables de très nombreux décès et c'est dans les mégalo-poles en pleine expansion du monde en développement que la qualité de l'air est la plus mauvaise. La pollution de l'air peut aussi être combattue en épurant les gaz d'échappement des véhicules et en encourageant le recours à des méthodes appropriées de collecte et d'élimination des déchets pour prévenir les émissions de fumées toxiques résultant de la combustion des matières plastiques et autres déchets.

Le PNUE ouvre dans tous ces domaines. Nos programmes sur l'énergie et les moyens de transport durables ont pour but de réduire les conséquences environnementales de la production et de l'utilisation de l'énergie, de la pollution locale de l'air au réchauffement planétaire. Nous nous efforçons de promouvoir des technologies douces pour résoudre les problèmes de consommation d'eau et d'élimination des déchets ; notre programme de Villes durables-en partenariat avec le programme Habitat des Nations Unies, apparenté au PNUE-aide les villes à aménager et à gérer leur environnement, ainsi qu'à partager les leçons de leur expérience avec des collectivités locales et des gouvernements d'autres pays du monde.

Les défis posés par l'urbanisation galopante sont considérables, mais pas insurmontables. Ainsi, alors que les villes-principalement dans le monde développé-sont actuellement la principale source de gaz à effet de serre émis surtout par les voitures, les camions et les centrales électriques et responsables du changement climatique, ces émissions peuvent être considérablement réduites par une combinaison d'urbanisme éclairé et de technologies utilisant des énergies propres.

Imaginez une ville où les immeubles utiliseraient l'énergie solaire pour produire leur propre électricité et gaspilleraient moins d'électricité grâce à des éclairages à économies d'énergie et à une bonne isolation ; où les transports publics seraient abordables et efficaces ; où les véhicules pollueraient moins parce qu'ils seraient équipés de moteurs électriques ou à hydrogène. Une telle ville est aujourd'hui une partie de la solution, pas du problème. C'est la ville du futur. Avec le soutien des citoyens, des entreprises et, surtout, des gouvernements, cela pourrait aussi être la ville d'aujourd'hui.

Le monde n'est pas à court d'idées pour trouver des réponses aux questions soulevées par le millénaire urbain. Sur toute la planète, et pas seulement dans le monde développé, on peut trouver des exemples de communautés, d'entreprises et de gouvernements ouvrant pour élaborer une nouvelle conception de la métropole. Les centres-villes congestionnés par la circulation sont rendus aux piétons, les espaces verts sont préservés et agrandis, les programmes de recyclages sont encouragés, des immeubles respectueux de l'environnement sont construits. Ces exemples sont comme des semences. L'enjeu est de favoriser leur développement, de les propager et de les disséminer dans les lieux les plus reculés de la planète.

Les villes sont le foyer de l'humanité-et son avenir. En faire un avenir de paix, de dignité et de prospérité est la responsabilité de tous. Il est donc juste que la Journée mondiale de l'environnement 2005 soit célébrée à l'endroit où est née l'organisation chargée de représenter les intérêts de tous les hommes, du plus puissant au plus humble. Nous, peuples des Nations Unies, devons considérer l'avenir avec espoir. Cet espoir est incarné par les Villes vertes.

LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (Extrait d'un Article de Greenpeace)

La prise de conscience

Depuis la fin des années 40, des dizaines de milliers de substances chimiques nouvelles ont été synthétisées et rejetées dans l'environnement. Dans les années 60, les scientifiques qui étudiaient l'environnement ont pris conscience pour la première fois du fait que certaines de ces substances chimiques industrielles, que l'on appelle aujourd'hui polluants organiques persistants (POP), avaient un impact grave à long terme sur la faune, la flore et les êtres humains. Ils ont aussi fait remarquer l'ampleur de l'expansion des POPs dans l'environnement et l'envergure de plus en plus planétaire du problème. Malgré cette prise de conscience, les industriels ont été autorisés, en l'absence de toute réglementation, à continuer de maltraiter l'environnement. Les POPs se sont répandus tout autour de la planète, s'accumulant progressivement dans le corps de toutes les créatures vivant sur la terre.

Les Gouvernements ont commencé à se préoccuper de cette pollution environnementale très diffuse au début des années 70. Une trentaine d'années plus tard, en décembre 2000, après trois ans de négociation, les pays qui bloquaient les négociations : Etats-Unis, Australie, Canada, Japon, Nouvelle Zélande, ont cédé sous la pression internationale et fini par donner leur accord au texte préparatoire du premier traité mondial visant à éliminer les POPs. Les 22 et 23 Mai 2001, 120 pays dont le Burundi se sont réunis de nouveau dans la ville baltique de Stockholm pour signer ce nouveau traité qui s'appelle « Convention de Stockholm sur les POPs ». Le lieu où est née la prise de conscience du problème sera celui de la naissance de sa solution.

Les propriétés des POPs

Les POPs font partie des substances chimiques les plus problématiques auxquelles les systèmes naturels puissent être exposés. Ils possèdent chacune des trois caractéristiques suivantes, qui les

rendent particulièrement dangereux :

Toxicité : ils perturbent les systèmes biologiques, entraînant des effets toxiques variés.

Persistence : les POPs sont des composés stables qui résistent aux processus naturels de dégradation, persistent dans l'environnement et constituent ainsi une pollution de très longue durée.

Bioaccumulation : les POPs s'accumulent et se concentrent dans les substances grasses comme les huiles alimentaires, le lait, le beurre, la viande, le lard et les tissus humains. Les quantités de POPs les plus importantes se trouvent chez les prédateurs situés au sommet de la chaîne alimentaire comme les ours polaires, les cétacés, les phoques, les rapaces et les humains. Ceci est dû au fait que les POPs s'accumulent au fur et à mesure qu'un animal se nourrit d'autres animaux contaminés.

Les POPs : des tueurs qui font le tour du monde

Les POPs créent une pollution à l'échelle mondiale. Ils peuvent aussi bien contaminer des zones riveraines de la source d'émission qu'être transportés sur des milliers de kilomètres par les rivières, les courants océaniques et atmosphériques. Ils voyagent des régions chaudes du globe vers les régions froides où ils se condensent et se déposent de nouveau à la surface de la terre. Aujourd'hui, ils ont même contaminé des régions reculées comme l'Arctique, où il y a pourtant très peu d'activités industrielles.

Impact sanitaire des POPs

Il existe maintenant des preuves scientifiques solides montrant que les POPs mettent en danger les populations, la faune et la flore partout dans le monde. La principale voie d'exposition des humains aux POPs est l'alimentation, en particulier par le biais des aliments gras comme la viande, le poisson et les produits laitiers.

Les êtres en développement, aussi bien chez les animaux que chez les humains, sont les plus vulnérables aux effets toxiques des POPs. Les polluants contenus dans le corps de la mère sont transmis au fœtus dans son ventre par le placenta et au nouveau-né par le lait maternel. Des éléments laissent supposer que les enfants allaités peuvent dépasser jusqu'à 144 fois les doses journalières tolérables recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour le polluant organique persistant qu'est la dioxine.

***Le traité sur les POPs**

La Convention de Stockholm sur les POPs constitue une base solide sur laquelle s'appuyer pour résoudre le problème des POPs. Elle impose un changement radical de politique concernant les substances chimiques et les pratiques industrielles dans le monde entier, car elle vise à :

***Interdire tout nouveau POP *Eliminer les POPs déjà existants**